



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealmillet.fr/de-nouveaux-jardins-dans-la-ville>

acquisition de terrains par la ville

de nouveaux jardins dans la ville

- DHD -

Date de mise en ligne : lundi 14 mai 2012

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Les jardins sous toutes leurs formes, jardins personnels, collectifs, partagés, associatifs, d'entreprises, sont une composante importante de notre ville et font partie intégrante de notre projet Vénissieux 2030, humaine et durable.

Nous avons été confrontés l'an dernier aux difficultés des jardiniers des jardins qu'on appelait jardins RVI, chemin de la Garaine, derrière l'AFPA, qui étaient venus nous voir devant l'annonce de la fermeture de ces jardins par l'association liée au comité d'entreprise de Volvo Trucks.

En effet, l'entreprise ne souhaitait pas s'engager dans le maintien de cette activité périphérique au cadre de travail, et les jardins de Vénissieux étaient de moins en moins utilisées par des salariés actifs de l'entreprise, d'autant que lors d'un projet urbain à St-Priest, les autres jardins de l'entreprise avaient été transférés après un investissement lourd à la responsabilité de la ville de St-Priest.

Dans un premier temps, nous avons tenté de dialoguer avec l'entreprise en considérant que, tout comme une crèche ou l'organisation du transport, un jardin d'entreprise peut tout à fait être un élément des relations sociales dans l'entreprise et de l'insertion de l'entreprise dans un territoire. Cela dit, ce n'est évidemment pas la ville qui fixe de telles orientations de l'entreprise, on pourrait souhaiter que ce soit les salariés eux-mêmes, mais c'est un autre sujet, et donc nous avons pris acte que l'entreprise non seulement ne souhaitait pas s'occuper de ces jardins, mais proposait une cession du terrain à la ville pour l'euro symbolique. Bien évidemment la conséquence est que les difficultés de gestion de ces jardins se retrouvent de fait transférée aussi en quelque sorte à la ville !

Cependant, après de nombreuses rencontres, nous avons constaté qu'une nouvelle association de jardiniers s'était créée, avec une bonne participation, et qu'une équipe de jardiniers actifs était prête à prendre la responsabilité de la gestion de l'association.

J'ai donc proposé à madame le maire d'accepter la cession pour un Euro symbolique, en considérant ces jardins un peu comme les jardins existants de l'Esperanto, et en prévoyant donc un certain nombre de travaux, notamment pour créer de bonnes conditions de gestion de l'eau.

Les services ont estimés le coût de remise en état des parcelles à 90000Euros avec la création d'un forage, la rénovation du circuit d'eau, la sécurisation du parking et la rénovation du local commun et des toilettes.

Pour permettre la réalisation rapide des travaux avant cet été, sans attendre la signature du compromis de vente, il était nécessaire de signer une convention avec Renault Trucks, ce qui est l'objet de cette délibération.

J'en profite pour souligner que l'association Naturama réalise pour nous avec un financement du Grand Lyon, un état des lieux de nos jardins, sous toutes leur forme donc, et que nous aurons l'occasion en fin d'année ou au début de l'année prochaine d'avoir une base solide pour élaborer une réelle politique des jardins dans la ville, ce qui est un engagement de notre agenda 21 que je citais en introduction.

Et bien entendu, je souhaite bon courage aux jardiniers qui se sont investis dans la création de cette association, ce qui n'est jamais facile, et je souhaite que cette délibération et la perspective des travaux leur donne confiance et autorité pour une bonne animation de ces jardins.. afin de pouvoir ensuite discuter des bonnes pratiques

environnementales du jardinage, ce qui sera certainement un des éléments d'analyse de l'étude Naturama.